

Jamaïque

VISION D'ENSEMBLE DU PROJET

Bien qu'elle soit classée parmi les pays à revenu moyen inférieur et qu'elle ait fait des progrès dans plusieurs indicateurs économiques et sociaux importants, la Jamaïque souffre d'une répartition des revenus très déséquilibrée et des poches de pauvreté profonde. Le VIH/SIDA, surtout parmi les jeunes femmes, la violence contre les femmes et les niveaux élevés de fertilité chez les adolescentes posent des problèmes sérieux. Le projet contribue au cadre stratégique de SR du gouvernement de la Jamaïque et il est intégré au programme de pays de l'UNFPA. Il est axé sur les adolescents et les jeunes, la SSR, les MST et VIH/SIDA, la mortalité maternelle et un meilleur accès aux soins de santé reproductive. Il a tiré parti des fondements d'une œuvre accomplie précédemment par l'UNFPA, en accroissant le nombre de bénéficiaires pour inclure les personnes à autonomie réduite et les hommes, traditionnellement négligés par les programmes de SSR.

Le projet se caractérise par une vaste coalition de partenaires du gouvernement et de la société civile, formée pour innover et être la première initiative du pays sur les droits à la sexualité et à la reproduction des personnes à autonomie réduite, particulièrement centrée sur les adolescents et les jeunes. D'autres domaines essentiels du travail du projet ont introduit le partographe, accru la sécurisation des produits de base, pratiqué le marketing social et entrepris une recherche opérationnelle des besoins des adolescents en santé sexuelle et reproductive.

Travail avec des personnes à autonomie réduite

La réalisation la plus remarquable du programme a été incontestablement le travail innovant et complet effectué sur la santé sexuelle et reproductive et les droits à celle-ci des adolescents à autonomie réduite et leurs parents. Le projet est le seul de son espèce mis en œuvre par l'UNFPA au plan mondial et il vise une partie de la population qui a toujours été négligée en ce qui concerne les interventions en SSR. Selon de récentes estimations de l'ONU, les personnes handicapées ne représentent pas

moins de 10 % de la population mondiale et le handicap entraîne une plus grande vulnérabilité à la pauvreté. En fait, près de 50 % des personnes pauvres en Jamaïque sont susceptibles d'être handicapées. En conséquence, les interventions visant la communauté des personnes à autonomie réduite ont des chances non négligeables d'améliorer la qualité de la vie de ceux qui vivent dans la pauvreté.

L'approche du programme consistait en une recherche de base, l'évaluation des besoins, la défense éclairée de la cause sur plusieurs niveaux, la sensibilisation des personnes à autonomie réduite elles-mêmes, de leurs parents, des prestataires de services et du grand public, la fourniture de services ciblés et un apport au cadre juridique et réglementaire du gouvernement, a été complète et inclusive pour s'attaquer à ce problème si négligé. Les activités du programme en faveur de la défense des droits ont contribué à accroître la sensibilisation du public et l'implication du gouvernement, ce qui a produit des résultats notables au niveau stratégique.

La SR a été intégrée dans la politique nationale sur le handicap et mentionnée dans la rédaction de la Convention internationale pour la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Pour élargir l'accès aux contraceptifs sans ordonnance et aux informations, une « fenêtre » a été établie au Conseil jamaïcain des personnes handicapées, qui a également dispensé des conseils psychologiques et orienté les personnes vers des services médicaux. L'établissement a été implanté sur 17 sites grâce à des partenariats avec d'autres organismes, chacun d'eux dotés de plusieurs centres d'informations et de contact.

Travail avec des jeunes et des adolescents

Un document stratégique sur l'accès aux contraceptifs pour les mineurs a été élaboré pour répondre à la demande croissante de services, parmi les adolescents et les jeunes, due à l'augmentation de l'accès aux informations. La Jamaïque est relativement bien placée concernant l'inclusion de l'égalité entre les sexes dans les projets et programmes de SSR, comme

FICHE SIGNALÉTIQUE

Titre Programme conjoint ACP de santé reproductive et sexuelle

But Contribuer à l'action du gouvernement de la Jamaïque pour fournir un accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR) intégrés et différenciés par sexe.

Durée 66 mois : 2003–2008

Budget 2,130 millions de dollars É.-U.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ▶ Travail avec des personnes à autonomie réduite.
- ▶ Travail avec des jeunes et des adolescents – Recherche opérationnelle des besoins de la santé sexuelle et reproductive.
- ▶ Introduction du partographe.



PÉRENNITÉ

Le projet a ouvert de nouveaux horizons en prônant la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents des personnes à autonomie réduite. Cet élément du projet a été maintenant reconnu au sein de la Jamaïque, de l'UNFPA et au-delà, comme un modèle du travail à accomplir à l'avenir avec les personnes à autonomie réduite dans le monde et comme base permettant au gouvernement de la Jamaïque et aux ONG d'aller de l'avant dans cette tâche supplémentaire.

L'ensemble des membres ayant participé au projet a fondé un réseau de praticiens et établi un site web pour faciliter les discussions, et surtout, pour mettre, à leur demande, des praticiens à la disposition d'autres pays.

le démontre l'accent mis sur les jeunes filles, reconnues comme le groupe courant le plus de risques d'infection à VIH. Dans le cadre du projet, les adolescentes susceptibles de présenter une grossesse à risques ont bénéficié de conseils psychologiques et de procédures pour réduire le risque de mortalité maternelle. Le projet portait aussi sur une meilleure sensibilisation des professionnels de la santé, des conseillers d'orientation et des jeunes filles sur les risques de grossesses involontaires, sur la promotion d'un meilleur équilibre entre les sexes, y compris les interventions relatives aux hommes, notamment les jeunes hommes.

Recherche opérationnelle des besoins des adolescents en SR

La recherche menée en 2005 dans le cadre du projet a été d'une grande importance en donnant une vision commune précieuse sur les besoins des personnes à autonomie réduite et de leurs parents et des obstacles qu'ils rencontrent. L'étude stratégique KVAP a mis en place les fondements des activités du programme dans ce domaine clé et a également permis de comprendre ce qui avait été un sujet négligé et bien mal connu.

Une recherche initiale a été effectuée sur demande de pilules contraceptives d'urgence de la part des adolescents pour déterminer si le changement de statut d'un médicament sur ordonnance qui deviendrait en vente libre augmenterait la demande pour ce contraceptif. Les résultats ont soutenu le développement de l'éducation du public sur la pilule contraceptive d'urgence aux mineures et la fourniture de cette pilule dans le secteur public.

Une étude sur les schémas de fourniture aux adolescents a été effectuée pendant tout le projet pour faciliter la conception et le ciblage du programme du gouvernement sur l'insertion de dispositif intra-utérin après l'accouchement. À partir de là, un document stratégique sur l'accès des mineures aux contraceptifs a été élaboré, un protocole a été rédigé, des dépliants imprimés, des infirmières ont été formées et des services comprenant des conseils psychologiques offerts.

Introduction du partographe

Parmi les points essentiels du programme, l'introduction et l'utilisation du partographe de

l'OMS au niveau de l'hôpital constituait une partie de la stratégie centrale du gouvernement pour réduire la mortalité maternelle et périnatale. La surveillance du travail par la partographe a aidé à la reconnaissance précoce de l'arrêt de la progression u travail et à intervenir à temps. Le personnel de santé (y compris docteurs, infirmières et sages-femmes) a été formé à l'hôpital des Antilles – le plus grand hôpital universitaire de la région – et le partographe a été introduit dans les cours fondamentaux.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Le partenariat fructueux et de longue durée entre l'UNFPA et des groupes de la société civile en Jamaïque et aux Antilles, associé à d'autres partenaires tels la FIFP et le NFPB, a permis de réaliser, malgré des budgets restreints, de réelles avancées sur les questions liées à la SR des adolescents et à leurs droits et aux personnes à autonomie réduite qui constituaient auparavant une « sous culture pratiquement oubliée ».

L'UNFPA, organisme à la pointe sur les questions de SR des adolescents et maintenant de droits et de problèmes des personnes à autonomie réduite, présente ce projet comme une étude de cas au reste de la région. L'UNFPA et le gouvernement de la Jamaïque ont régulièrement établi des plans pour vaincre la résistance du personnel à dispenser des services aux jeunes. Ces plans sont également intégrés dans le programme national de lutte contre le SIDA/ministère de la Santé qui dispose de vastes ressources pour trouver des solutions futures.

La réussite remarquable de ce projet pour le renforcement des capacités, surtout avec le concours des ONG et aussi du ministère de la Santé, devrait se poursuivre, mais dans le contexte d'une approche plus stratégique en vue d'établir des pratiques innovantes et efficaces.

